

Date de la
convocation : 28/04/2023

Séance du 13 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize mai à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni au centre socioculturel de La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MECHIN.

Délibération n°1093/2023
Objet : compte rendu du
précédent comité syndical

Présents à la séance : 52

Membres en exercice : 50

Votants : 44

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. GAUTHIER (délégué suppléant des Trois Provinces) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes, avec le pouvoir de M. PORIKIAN) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme MÉNARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme PROUST (déléguée titulaire de Blet) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. LEVERT (délégué titulaire de Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme BUISSON (déléguée suppléante de Germigny l'Exempt) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme MONTAIGNE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Torteron).

Pour les services : Mme BERBAIN (cheffe de projet Pays d'art et d'histoire).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme MÉNARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; Mme BERBAIN (cheffe de projet Pays d'art et d'histoire).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire de

Sévry) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précy).

N°1093/2023 : COMPTE RENDU DU PRÉCÉDENT COMITÉ SYNDICAL

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 18 mars 2023.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 15 MAI 2023

Le président,
Serge MECHIN

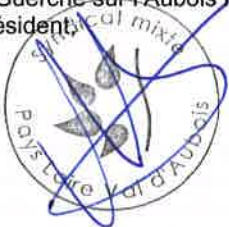


Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :

et de la publication par voie
électronique le :

A La Guerche sur l'Aubois le :

Le président,



Date de la
convocation : 28/04/2023

Séance du 13 mai 2023

L'an deux mil vingt-deux, le treize mai à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni au centre socioculturel de La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1094/2023
Objet : règlement intérieur
de sécurité

Présents à la séance : 52
Membres en exercice : 50
Votants : 44

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. GAUTHIER (délégué suppléant des Trois Provinces) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes, avec le pouvoir de M. PORIKIAN) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme MÉNARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme PROUST (déléguée titulaire de Blet) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. LEVERT (délégué titulaire de Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme BUISSON (déléguée suppléante de Germigny l'Exempt) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme MONTAILLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Torteron).

Pour les services : Mme BERBAIN (cheffe de projet Pays d'art et d'histoire).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; Mme BERBAIN (cheffe de projet Pays d'art et d'histoire).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire de

Sévry) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précly).

N°1094/2023 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE SECURITÉ

Considérant que les règles du code du travail relatives à l'hygiène et la sécurité sont applicables à la fonction publique territoriale, dont l'article 108-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

Considérant que le RIS, bien que non obligatoire, détermine les conditions d'exécution du travail dans la collectivité, en réglementant les obligations des agents en matière d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail comme celles des agents mis à disposition par une autre collectivité ainsi qu'aux entreprises extérieures intervenant au sein de la l'établissement

Vu l'avis favorable à l'unanimité, rendu par la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT), en date du 20 mars 2023

Entendu le rapport du président :

Le règlement intérieur a pour objectif de :

- Fixer les règles de fonctionnement interne à l'établissement ;
- Rappeler les droits et obligations des agents ;
- Décliner les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et les préciser afin d'organiser la vie dans la collectivité ;
- Préciser les principes généraux d'utilisation de l'espace et du matériel ;
- Préciser éventuellement certaines règles relatives à l'hygiène et à la sécurité si la collectivité ne souhaite pas adopter un règlement spécifique.

Toutefois, le règlement intérieur ne peut contenir :

- Des dispositions contraires aux lois et règlements ;
- Des dispositions apportant aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives des restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Le règlement intérieur général est un outil de communication interne :

- Il doit faire l'objet d'une démarche participative d'élaboration afin d'être compris, accepté et respecté par tous les agents.
- Il facilite l'intégration de nouveaux agents.
- Il favorise le positionnement de chacun sur son poste de travail, et vis-à-vis de ses collègues.

Il est validé en deux étapes :

- 1) Le comité social territorial compétent doit obligatoirement être consulté sur le projet de règlement intérieur de la collectivité. L'avis émis par cette instance ne lie cependant pas l'autorité territoriale.
- 2) Le règlement intérieur de sécurité est adopté par délibération de l'assemblée délibérante de l'établissement

Dès l'entrée en vigueur du règlement intérieur, chaque agent de la collectivité s'en voit remettre un exemplaire papier et/ou numérique. Il est affiché sur les panneaux d'affichage dédiés et/ou accessible sur le réseau informatique de la collectivité ou l'établissement.

Le règlement intérieur général sera modifié pour suivre l'évolution de la réglementation et les nécessités du service en respectant les mêmes règles de consultation (de la F3SCT et assemblée délibérante) et formalités internes (groupe de travail) sollicitées pour son élaboration,

Certifié exécutoire par le président compte tenu de la transmission en sous-préfecture le :

15 MAI 2023
et de la publication par voie électronique le :

A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le règlement intérieur de sécurité du syndicat mixte ;
- autorise le président à signer le document tel qu'annexé à la présente délibération ;
- mandate le président pour sa mise en œuvre.

Le présent RIS sera modifié dans les mêmes conditions que pour sa mise en place (sollicitation de l'avis préalable de la F3SCT).

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 15 MAI 2023
Le président,
Serge MÉCHIN



Date de la
convocation : 28/04/2023

Séance du 13 mai 2023

L'an deux mil vingt-deux, le treize mai à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni au centre socioculturel de La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1095/2023
Objet : modification de la
délibération n°1085/2023

Présents à la séance : 52
Membres en exercice : 50
Votants : 44

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. GAUTHIER (délégué suppléant des Trois Provinces) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes, avec le pouvoir de M. PORIKIAN) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme MÉNARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme PROUST (déléguée titulaire de Blet) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. LEVERT (délégué titulaire de Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme BUISSON (déléguée suppléante de Germigny l'Exempt) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme MONTOILLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Torteron).

Pour les services : Mme BERBAIN (cheffe de projet Pays d'art et d'histoire).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; Mme BERBAIN (cheffe de projet Pays d'art et d'histoire).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire de

Sévry) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précý).

N°1095/2023 : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°1085/2023

Vu la délibération n°1085/2023 du comité syndical en date du 18 mars 2023

Vu le courrier du comptable public en date du 11 mai 2023

Considérant une erreur dans le calcul de l'exercice de clôture dressé au 31 décembre 2022 pour le budget annexe Tourisme 89012, qui s'établit à 134 901,84 € pour la section de fonctionnement (soit +11 515,74 € supplémentaires d'excédent)

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de modifier la délibération n°1085/2023 relative à l'affectation du résultat pour le budget annexe Tourisme 89012
- valide la nouvelle affectation des résultats pour le budget annexe Tourisme 89012, de la manière suivante :
 - 123 468 € en section de fonctionnement au compte 002
 - 11 433,84 € en section d'investissement au compte 001
 - 11 433,84 € en section d'investissement au compte 1068

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 15 MAI 2023

Le président,
Serge MÉCHIN



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication par voie
électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,

15 MAI 2023



L'an deux mil vingt-deux, le treize mai à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni au centre socioculturel de La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1096/2023
Objet : modification de la
délibération n°1088/2023

Présents à la séance : 52
Membres en exercice : 50
Votants : 44

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. GAUTHIER (délégué suppléant des Trois Provinces) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes, avec le pouvoir de M. PORIKIAN) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme MÉNARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme PROUST (déléguée titulaire de Blet) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. LEVERT (délégué titulaire de Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme BUISSON (déléguée suppléante de Germigny l'Exempt) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme MONTAILLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Torteron).

Pour les services : Mme BERBAIN (cheffe de projet Pays d'art et d'histoire).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; Mme BERBAIN (cheffe de projet Pays d'art et d'histoire).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire de

Sévry) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précý).

N°1096/2023 : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°1088/2023

Vu la délibération n°1088/2023 du comité syndical en date du 18 mars 2023

Vu le courrier du comptable public en date du 11 mai 2023

Vu la délibération n°1095/2023 du comité syndical en date du 13 mai 2023

Considérant la modification de l'affectation des résultats pour le budget annexe Tourisme 89012 et ses impacts induits à la fois sur la balance de la section de fonctionnement et la balance générale du budget 2023

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de modifier la délibération n°1088/2023 relative au budget primitif 2023 du budget annexe Tourisme 89012
- valide la nouvelle balance de la section de fonctionnement qui s'équilibre en recettes et en dépense à 153 644,00 €, à la suite de l'abondement de l'article 657364 à hauteur de +11 515,74 € (chapitre 65, autres charges de gestion courante) en dépense de fonctionnement
- valide la nouvelle balance générale du budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 234 441,61 €

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 15 MAI 2023

Le président,
Serge MÉCHIN



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :

et de la publication par voie
électronique le :

A La Guerche sur l'Aubois le :

Le président,



Date de la
convocation : 28/04/2023

Séance du 13 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize mai à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni au centre socioculturel de La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1097/2023
Objet : candidature 2023-2033 au label Pays d'art et d'histoire

Présents à la séance : 52
Membres en exercice : 50
Votants : 44

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire des Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire des Trois Provinces) ; M. GAUTHIER (délégué suppléant des Trois Provinces) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire des Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire des portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant des Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire du pays de Nérondes, avec le pouvoir de M. PORIKIAN) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire du pays de Nérondes) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant du pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DEBONO (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire d'Apremont sur Allier) ; Mme TRINQUET (déléguée titulaire d'Argenvières) ; Mme MÉNARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; Mme GRESSIN (déléguée titulaire de Bengy sur Craon) ; Mme PROUST (déléguée titulaire de Blet) ; M. GIOT (délégué titulaire de La Chapelle Hugon) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire de Charly) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. SOUCHET (délégué titulaire de Chassy) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; Mme MEZINSKI (déléguée suppléante de Chaumont) ; M. LEVERT (délégué titulaire de Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire de Cornusse) ; M. MANCION (délégué titulaire de Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire de Couy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire de Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire de Garigny) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme BUISSON (déléguée suppléante de Germigny l'Exempt) ; Mme CATHELAIN (déléguée suppléante de Givardon) ; M. DUCASTEL (déléguée titulaire de La Guerche sur l'Aubois) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. EGROT (délégué titulaire de Herry) ; Mme DUPIEUX (déléguée titulaire d'Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire de Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire de Jussy le Chaudrier) ; M. DEBONO (délégué titulaire de Lugny Champagne) ; M. CAQUINEAU (délégué titulaire de Mornay sur Allier) ; Mme MONTOILLE (déléguée titulaire de Neuvy le Barrois) ; M. THELLIER (délégué suppléant de Sagonne) ; Mme AUDOUX (déléguée titulaire de Saint Hilaire de Gondilly) ; M. GEFFARD (délégué titulaire de Sancoins) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire de Torteron).

Pour les services : Mme BERBAIN (cheffe de projet Pays d'art et d'histoire).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme MENARD (déléguée suppléante d'Argenvières) ; M. MAZUR (délégué suppléant de La Chapelle Hugon) ; M. LEPELTIER (délégué suppléant de Charly) ; M. COPIN (délégué suppléant de Chassy) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant de Cours les Barres) ; Mme LEROY (déléguée suppléante de Garigny) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante de La Guerche sur l'Aubois) ; M. DUMAREST (délégué suppléant de Sancoins) ; Mme BERBAIN (cheffe de projet Pays d'art et d'histoire).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : M. WILLEME (délégué suppléant des Trois Provinces et délégué titulaire de Chaumont) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante des Portes du Berry) ; M. DURAND (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire du pays de Nérondes) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise et délégué titulaire de

Sévry) ; Mme SAVARY (déléguée suppléante d'Apremont sur Allier) ; Mme ROCHE (déléguée titulaire de Cuffy) ; M. BEATRIX (délégué titulaire de Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire de Givardon) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante d'Ignol) ; Mme MOUTON (déléguée titulaire de Marseilles-lès-Aubigny) ; M. BERGER (délégué titulaire de Mornay Berry) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante de Mornay Berry) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire de Précly).

N°1097/2023 : CANDIDATURE 2023-2033 AU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Vu la convention initiale du label Pays d'art et d'histoire signée le 20 avril 2010

Vu la délibération du comité syndical n°920/2019 en date du 23 octobre 2019, relative au renouvellement de cette convention

Considérant le bilan du label entre 2010 et 2022 ainsi que les orientations du projet de convention pour la période 2023-2033

Considérant le rendez-vous planifié le 27 juin 2023, devant la commission régionale du patrimoine et de l'architecture

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le dossier de renouvellement du label Pays d'art et d'histoire, dans la perspective de sa présentation en commission régionale du patrimoine et de l'architecture ;
- Mandate le président pour négocier son renouvellement auprès de l'Etat et ses services ;
- Autorise le président à signer la future convention attributive.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 15 MAI 2023

Le président,
Serge MÉCHIN



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication par voie
électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,

15 MAI 2023

